

BW GESTÃO DE INVESTIMENTOS LTDA.
Av. Brigadeiro Faria Lima, 4440, 15th floor,
04538-132, São Paulo-SP, Brazil

*LA DIFFUSION, LA PUBLICATION OU LA DISTRIBUTION DE CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE, EN TOUT OU PARTIE,
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, N'EST PAS AUTORISÉE EN AUSTRALIE, AU CANADA, AU JAPON OU DANS TOUT
AUTRE PAYS OÙ UNE TELLE COMMUNICATION VIOLERAIT LA RÉGLEMENTATION APPLICABLE*

Fin de la période de réouverture de l'offre publique d'achat volontaire visant les actions de la société Verallia

BWGI porte sa participation dans le capital de Verallia à 77,05 %

- **À l'issue de la réouverture de l'offre publique d'achat sur les actions Verallia (l'« Offre »), BWGI détiendra 93 078 522 actions Verallia¹, représentant 77,05 % de son capital et 69,15 % de ses droits de vote².**
- **Cette étape marque le succès définitif de l'Offre de BWGI, les actionnaires ayant apporté au total 58 238 957 actions Verallia à la fois pendant la période initiale de l'Offre et sa réouverture.**
- **En tant qu'actionnaire de contrôle de Verallia, BWGI accompagnera la création de valeur du groupe à long terme conformément aux engagements et intentions exprimés dans la note d'information relative à l'Offre.**

14 août 2025 – La période de réouverture de l'Offre initiée par BWGI, agissant par l'intermédiaire de Kaon V³, visant les actions de Verallia qu'elle ne détient pas, s'est clôturée le 13 août 2025. Durant la période de réouverture, 8 141 380 actions Verallia ont été apportées à l'Offre, représentant 6,74 % du capital et 5,72 % des droits de vote de Verallia. Au total, à la suite du règlement-livraison de l'Offre réouverte qui interviendra le 20 août 2025, BWGI détiendra 77,05 % du capital et 69,15 % des droits de vote de Verallia.

En tant qu'actionnaire de contrôle de Verallia, BWGI accompagnera la création de valeur du groupe à long terme conformément aux engagements et intentions exprimés dans la note d'information relative à l'Offre.

L'avis de résultat de l'Offre réouverte publié par l'Autorité des marchés financiers (AMF) est disponible sur son site internet (www.amf-france.org).

La documentation relative à l'Offre, incluant notamment la note d'information de l'initiateur et les documents « autres informations » relatifs aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Kaon V et de Verallia, est disponible sur les sites Internet respectifs de Verallia (www.verallia.com) et de l'AMF (www.amf-france.org).

¹Hors actions auto-détenues par Verallia.

² Les pourcentages en droits de vote sont calculés sur la base du nombre total de droits de vote théoriques au 31 juillet 2025 sans prise en compte de la perte de droits de vote double résultant des apports à l'offre réouverte.

³ BWGI agit en tant que société de gestion de Kaon V, un compartiment de Kaon Investment Fund ICAV et actionnaire direct de Verallia.

À propos de BWSA et BWGI - Brasil Warrant Administração de Bens e Empresas S.A. (« BWSA ») exerce ses activités depuis sept décennies en tant que société holding brésilienne de la famille Moreira Salles et a noué avec succès des partenariats dans le monde entier avec des entreprises leader de leur secteur dans des domaines variés, tels que les services financiers, les ressources naturelles, l'agriculture, les produits de consommation, les services commerciaux, la distribution et l'industrie. BWSA est l'actionnaire de contrôle de BWGI, une société de gestion d'actifs indépendante créée en 2008 et dotée de pouvoirs discrétionnaires pour gérer le portefeuille d'investissements des actionnaires de contrôle de BWSA par l'intermédiaire de certains véhicules d'investissement, dont Kaon V, l'actionnaire direct de Verallia. BWGI, par l'intermédiaire de ses affiliés, est actionnaire de Verallia depuis son introduction en bourse en 2019. Des affiliés de BWGI sont également le premier actionnaire de la société française cotée Elis S.A.

Contact presse : Havas Paris

Email : bwgi-press@havas.com

Antoine de La Guéronnière: +33 7 85 65 40 53

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation pour la vente d'actions Verallia, dans un quelconque pays, y compris en France. La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué peut faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Information aux actionnaires américains

L'Offre porte sur les actions de Verallia, une société de droit français, et est soumise aux obligations d'information et aux procédures applicables en France, qui diffèrent de celles applicables aux Etats-Unis d'Amérique.

L'Offre était faite aux Etats-Unis d'Amérique conformément à la Section 14(e) de l'U.S. Securities and Exchange Act de 1934, tel qu'amendé (la « Loi de 1934 »), aux lois et règlements promulgués en vertu de ce dernier, y compris le règlement 14E après application des exemptions prévues par la règle 14d-1(d) de la Loi de 1934 (exemption dite « Tier II ») et conformément à la réglementation française. En conséquence, l'Offre est soumise à certaines règles procédurales applicables en France, notamment relatives à la notification de la réouverture de l'Offre, au règlement-livraison (en ce compris le moment où le paiement du prix est effectué) et à l'achat des actions Verallia en dehors de l'Offre, qui sont différentes des règles et procédures américaines relatives aux offres publiques.